

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Délégation Départementale
de la Creuse

le Bi-départemental Santé
environnement

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP DE GARTEMPE SEDELLE (siaepgartempesedelle@orange.fr)

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE FLEURAT (fleurat.mairie@gmail.com)

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR (nicolas.emiel@saur.com)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine

SIAEP DE GARTEMPE SEDELLE

Prélèvement	00079435	Commune	FLEURAT
Unité de gestion	0081 SIAEP DE GARTEMPE SEDELLE	Prélevé le :	lundi 04 novembre 2024 à 09h44
Installation	UDI 000052 FLEURAT BOURG	par :	LDA23 - MORGANE RIOLET
Point de surveillance	0000000052 FLEURAT BOURG	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	2 ROUTE DE BREZENTY- L AVAUD MONIQUE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée
		Type visite :	D1

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	14,7 °C		25	
Chlore libre	0,15 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,20 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CREUSE. AJAIN 2301

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00082525

Référence laboratoire : 24103103578101

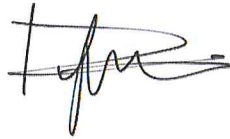
Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
CHARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	Acceptable			
Odeur (qualitatif)	Acceptable			
Saveur (qualitatif)	Acceptable			
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	1,2 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	6,6 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	56,5 µS/cm		de 200 à 1100	Valeur hors références
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00079435)

L'eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité définies par le Code de la Santé Publique, pour les paramètres mesurés au moment du prélèvement, à l'exception du paramètre conductivité. Cette eau très peu minéralisée, corrosive pour les métaux, nécessite un traitement de neutralisation.

Signé à Gueret, le 4 décembre 2024

Pour la Directrice,
Le Responsable du pôle Santé Environnement
bi-départemental - Haute Vienne et Creuse



Clément DAIGNAN